



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS

20 mars 2018

Faisant suite à l'examen du 20/03/2018, la CNEDiMTS a adopté le projet d'avis le 20/03/2018.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société INVACARE Poirier SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de coussins en mousse viscoélastique d'aide à la prévention des escarres détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation et émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

Code	Intitulé	Références à radier
1229785	FLO-TECH LITE VISCO, standard	1501111, 1501112, 1525532, 1501109, 1501110, 1525533, 1501107, 1501108, 1525534
1248713	FLO-TECH LITE VISCO, standard > 45 cm	1523826, 1523866, 1525535